



Nombre de conseillers en exercice : 33
Votants : 33
Abstentions :
Pour : 33
Contre :

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt trois, le 03 avril à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 28 mars 2023, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

Étaient présents :

Fabrice ROUSSEL
Katell ANDROMAQUE
Jean-Noël LEBOSSE
Noëlle CORNO
Laurent GODET
Muriel DINTHEER
Philippe LE DUAULT
Camille BRANCHEREAU
Laurent BREZAC
Laurence RANNOU
Viviane CAPITAINE
Frédéric CHATELLIER
Claude LEFORT
Denis BRIANT
Anne OLIVIER

Eric NOZAY
Nathalie LEBLANC
Marc FLEURY
Sylvie LAJEANNE
Isabelle LE HEIN
Charlotte PERCHER
Philippe RODRIGUES
Erwan BOUVAIS
Annie LE GAL LA SALLE
Christophe BOUVIER-BRAULT
Myriam BASOSILA M'BEWA
Christian GUILLEMINEAU
Bénédicte de LANTIVY
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Jean-Pierre GUYONNAUD, Martin MOTTET, Linda DION, Oscar NAVARRO

Avaient donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Jean-Pierre GUYONNAUD à Muriel DINTHEER, Martin MOTTET à Noëlle CORNO, Linda DION à Laurent BREZAC, Oscar NAVARRO à Marc FLEURY

Annie LE GAL LA SALLE a été élue Secrétaire de Séance.

COMMISSIONS MUNICIPALES – FIXATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS**DL_2023_04_02**

Monsieur le Maire expose :

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (Art. L2121-22), le Conseil Municipal peut former des commissions permanentes, ou temporaires, chargées d'étudier les questions soumises au conseil, dont le nombre varie selon les Communes et en fonction de leurs besoins.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. La Loi ne fixe pas de méthode pour la répartition des sièges de chaque commission. Le conseil doit rechercher la pondération politique qui reflète le plus fidèlement sa composition.

Suite à l'évolution de l'organisation des directions de la ville, il est proposé un ajustement concernant le nom des commissions ainsi que la composition de la commission Citoyenneté et Solidarité.

Commission AMÉNAGEMENT ET TRANSITIONS

9 membres dont 7 liste majorité / 2 liste minoritaire

Commission CITOYENNETÉ ET SOLIDARITÉ

8 membres dont 6 liste majorité / 2 liste minoritaire

Commission RESSOURCES

20 membres dont 15 liste majorité / 5 liste minoritaire

Commission ÉDUCATION ET PARENTALITÉ

7 membres dont 4 liste majorité / 2 liste minoritaire

Commission ANIMATION

10 membres dont 8 liste majorité / 2 liste minoritaire

Commission MÉTROPOLE

8 membres dont 6 liste majorité / 2 liste minoritaire

Il est prévu que la nomination des membres des commissions s'effectue à bulletin secret, sauf si le Conseil municipal décide à l'unanimité que les nominations sont prononcées par un autre moyen (Art. L.2121-21 du CGCT).

Vu l'avis de la Commission Ressources réunie le 20 mars 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

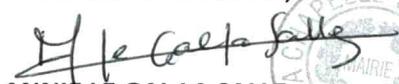
1. **D'ACCEPTER** que la nomination des membres du Conseil Municipal au sein de ces commissions soit prononcée à main levée ;
2. **D'APPROUVER** la modification des commissions permanentes comme précisé dans le tableau ci-dessous ;
3. **PROCÉDER**, au sein des commissions, à l'élection de leurs membres, étant précisé que Monsieur le Maire est de droit président de toutes ces instances ;

4. D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Commission AMÉNAGEMENT ET TRANSITIONS	Commission CITOYENNETÉ ET SOLIDARITÉ	Commission MÉTROPOLE
<ol style="list-style-type: none"> 1. Katell ANDROMAQUE 2. Jean-Noël LEBOSSÉ 3. Philippe LE DUAULT 4. Nathalie LEBLANC 5. Denis BRIANT 6. Claude LEFORT 7. Marc FLEURY 8. Erwan BOUVAIS 9. Annie LE GAL LA SALLE 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Laurence RANNOU 2. Camille BRANCHEREAU 3. Viviane GUEVEL 4. Jean-Pierre GUYONNAUD 5. Isabelle LE HEIN 6. Anne OLIVIER (à la place de S. LAJEANNE) 7. Bénédicte de LANTIVY 8. Christian GUILLEMINEAU 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nathalie LEBLANC 2. Katell ANDROMAQUE 3. Jean-Noël LEBOSSÉ 4. Philippe LE DUAULT 5. Denis BRIANT 6. Laurent GODET 7. Erwan BOUVAIS 8. Annie LE GAL LA SALLE
Commission RESSOURCES	Commission ÉDUCATION ET PARENTALITÉ	Commission ANIMATION
<ol style="list-style-type: none"> 1. Katell ANDROMAQUE 2. Jean-Noël LEBOSSÉ 3. Noëlle CORNO 4. Laurent GODET 5. Muriel DINTHEER 6. Philippe LE DUAULT 7. Camille BRANCHEREAU 8. Laurent BREZAC 9. Laurence RANNOU 10. Denis BRIANT 11. Sylvie LAJEANNE 12. Viviane GUEVEL 13. Jean-Pierre GUYONNAUD 14. Claude LEFORT 15. Eric NOZAY 16. Erwan BOUVAIS 17. Annie LE GAL LA SALLE 18. Sébastien ROUSSEL 19. Christophe BOUVIER-BRUAULT 20. Myriam M'BEWA 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Laurent GODET 2. Sylvie LAJEANNE 3. Anne OLIVIER 4. Oscar NAVARRO 5. Charlotte PERCHER 6. Myriam M'BEWA 7. Bénédicte de LANTIVY 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Laurent BREZAC 2. Muriel DINTHEER 3. Eric NOZAY 4. Philippe RODRIGUES 5. Linda DION 6. Martin MOTTET 7. Jean-Pierre GUYONNAUD 8. Frédéric CHATELLIER 9. Christian GUILLEMINEAU 10. Sébastien ROUSSEL

Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
La secrétaire de séance,


ANNIE LE GAL LA SALLE



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,


FABRICE ROUSSEL